

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Liste « Agir ensemble pour Folembray »

[Retrouvez-vous nous sur www.electionfolembray.fr](http://www.electionfolembray.fr)

FICHE 05 « Création d'un parcours historique et pédestre »

Constat :	<p>La commune a la chance d'être transversée en son centre par l'ancienne ligne de chemin de fer désaffectée et rétrocédée à la commune.</p> <p>Ce lieu est généralement utilisé comme chemin pédestre pour les promenades en famille, pour les coureurs et les vététistes pour leurs entraînements</p>
Ce que nous nous engageons à faire	<p>Nous souhaitons mettre en valeur ce chemin qui traverse de façon centrale toute la commune allant de l'ancienne gare à la commune de Coucy le Château en traversant le parc du château de Folembray.</p> <p>La continuité avec la commune de Coucy n'est plus d'actualité car la partie comprise entre la ruelle Bayeux et la commune de Coucy a été vendue au Groupement Forestier rural du Bois des Vaches au prix de 0,7 € le m².</p> <p>Notre volonté sera, au nom de l'intérêt commun défendu par la commune, de proposer au groupement forestier, un rachat amiable de ce terrain par la commune en préservant bien entendu ses droits de chasse en période hivernale.</p> <p>Des aménagements sur le parcours entre l'ancienne gare et la ruelle Bayeux pourraient être aménagés, un accès aux étangs mis en place si l'association de pêche donne son accord.</p> <p>De même un rappel de l'histoire de ce parcours pourrait être fait pour rendre la promenade plus attractive. Des équipements de sports pourraient également être mis en place.</p>
Planning de réalisation :	<p>Le temps des négociations pour l'acquisition et le montage du dossier : mi-mandat. Si une expropriation devenait nécessaire : la fin de mandat.</p>
Préalables :	<p>Notre volonté est d'aboutir à une acquisition amiable en garantissant, en période hivernale, un droit de chasse pour les anciens propriétaires ou en proposant un échange à surface identique avec un terrain communal.</p>

Fiche programme « Liste Agir ensemble pour Folembray » - 22/12/2025